ASSOCIATION NATURE COMMINGES
(Loi 1901 – Agréée Protection de la Nature et du Cadre de Vie)
48 **bis avenue François Mitterrand - 31800 SAINT-GAUDENS**
Tél. : 05-61-95-03-70 - Fax. : 09-79-94-72-42
E-Mail : info@nature-comminges.asso.fr - Site : www.nature-comminges.asso.fr

PETITION

Pour limiter les effluents de H2S *(Hydrogène Sulfuré)* de Fibre Excellence dans le ciel saint-gaudinois

(*gêne olfactive, odeur caractéristique de chou ou d'œuf pourri)*

Pour information :

Valeur guide de l'Organisation mondiale de la Santé, considérée comme seuil à ne pas dépasser, et au-delà de laquelle l'air devient « irrespirable » (source OMS) : **7 µg/mètre cube/demi-heure**

L 'ORAMIP, l'office en charge de la surveillance de la qualité de l'air en Midi-Pyrénées et du suivi de Fibre Excellence, a relevé en 2010 et 2011 dans chacune de ses stations de mesure (Miramont-de-Comminges et Saint-Gaudens) des dépassements fréquents de cette valeur guide :

Jusqu'à 39 µg/mètre cube/demi-heure (8 septembre 2011).

Ceci n'est pas acceptable et doit cesser

Fibre Excellence, qui a repris l'usine en 2009, doit respecter les anciens engagements de Tembec, le précédent exploitant, et les directives de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), suivant la réglementation propre aux installations classées ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) et SEVESO 2.

Depuis les débuts d'exploitation de l'usine, en 1959, la technologie a considérablement évolué, et les nuisances générées par l'usine peuvent être encore réduites, voire éradiquées.
De nombreuses sociétés papetières, tant en France qu'à l'étranger, ont obtenu des résultats significatifs en respectant les normes suivant les Meilleures Techniques Disponibles. Ces techniques sont aussi applicables par Fibre Excellence, en étroite concertation avec la DREAL.

Il n'y a pas de fatalité ! Les citoyens ne peuvent plus se contenter du traditionnel « C'est la faute de la météo », car ce n'est pas le temps qui pollue mais bien Fibre Excellence !

Nous demandons la mise en œuvre immédiate d'actions pour le respect de la réglementation française sur la qualité de l'air.

Cette pétition sera adressée pour action par l'Association Nature Comminges à la Préfecture de Haute-Garonne, ainsi qu'aux élus du saint-gaudinois, avec copie au Ministère de l'Environnement.

Nom – Prénom(s)	Adresse	Tél/E-mail	signature

Retrouvez la pétition en ligne sur www.nature-comminges.asso.fr